



**Actualité**  
Le marché des Pennes  
début fort

page 3



**Hôtel de ville**  
Les premières vues

page 6



**"J'ai des droits"**  
La parole aux enfants

page 14

novembre 2009 ● N° 151

# Le Pennois

[www.pennes-mirabeau.org](http://www.pennes-mirabeau.org)

**Plan de Campagne**  
**Se tourner vers le futur**

# Médecins de garde



## Ambulances

Arc en ciel ambulance .....04 42 02 82 78  
 Ambulances Horizon .....04 91 51 67 36

### 07 et 08 novembre

Dr Balzano 04 42 02 96 39

### 11 novembre

Dr Demet 04 91 09 00 00

### 14 et 15 novembre

Dr Pasqualetto 04 42 02 77 78

### 21 et 22 novembre

Dr Marron 04 42 02 70 75

### 28 et 29 novembre

Dr Gallissian 04 91 96 01 35

### 5 et 6 décembre

Dr Tonda 04 91 51 05 08

## Urgences

**Police municipale :** 04 42 10 60 13

**Police nationale :** 04 91 65 03 31

**Pompiers :** 04 42 02 70 18

## Permanences mairie

### PERMANENCE DU MAIRE

Sur rendez-vous pour la 1<sup>ère</sup> permanence du mois et sans rendez-vous pour la seconde à l'Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau et à la mairie annexe de la Gavotte

**Hôtel de ville.....04 42 02 24 24**

### ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites pour les moins de 18 ans le mercredi de 14h30 à 16h30

#### Palais de justice

Place Verdun

**Aix-en-Provence .....04 42 21 72 30**

### MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

M. Vincensini reçoit, à Aix-en-Provence sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés

**mairie : 7 rue Pierre et Marie Curie**

**.....04 42 91 93 95**

**MJD (lundi et mardi matin) :**

**bât i2, 2 rue Raoul Follereau**

**.....04 42 20 90 32**

### OFFICE NOTARIAL

Permanence le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 10h30 à 12h00 à l'office notarial des Pennes-Mirabeau (51 av. Plan de Campagne)

**.....04 42 46 99 99**

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Maury reçoit à la mairie annexe de la Gavotte le 1<sup>er</sup> et le dernier mercredi du mois de 14h15 à 18h00 sur rendez-vous

**.....04 42 02 24 24**

### CONSULTATION JURIDIQUE

Permanence assurée le mercredi 18 novembre à la mairie annexe de la Gavotte, de 8h30 à 12h00. Sur rendez-vous

**.....04 42 02 24 24**

## Actions sociales

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**Chef-lieu.....04 42 10 11 43**

### Gavotte.....04 91 09 77 04

Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux : demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé...

### DON DU SANG

Collecte de sang le mardi 17 novembre, de 15h à 19h30, salle Tino Rossi.

### CRAM

Agences de retraite de Marseille et des autres communes des Bouches-du-Rhône : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00.....**0821 10 13 20** pour les particuliers

**.....0821 10 13 13**

pour les professionnels

### PERMANENCE SÉCURITÉ SOCIALE

Une permanence de la Sécurité Sociale se tient chaque mardi de 9h30 à 10h30 au CCAS des Pennes et de 14h30 à 15h30 à la mairie annexe des Cadeneaux.

### PERMANENCE APA

Permanence du Conseil général concernant l'allocation personnalisée d'autonomie tous les 1<sup>ers</sup> lundis de chaque mois au CCAS Gavotte de 14h30 à 17h30.

### AIDE AUX VICTIMES

Les permanences de l'APERS continuent de se dérouler le 2<sup>ème</sup> samedi matin et le 4<sup>ème</sup> vendredi matin de chaque mois, de 9h à 12h

#### Police nationale de La Gavotte

**.....04 42 52 29 00**

### SERVICE D'AIDE A LA PERSONNE

Le Rayon de soleil

**..... 06 69 61 25 25**

## Emploi / logement

### ASSÉDIC

Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis à l'antenne Assédic de Marignane

**Le Gabian du Moulin**

**Avenue René Dubois BP 77**

**13721 Marignane cedex**

**.....3949**

(selon le service, appel gratuit ou de 0,11€

TTC maximum, hors éventuel surcoût de

vos opérateurs) <http://www.pole-emploi.fr>

Accueil sur rendez-vous du lundi au jeudi de 8h30 à 15h00 et le vendredi de 8h30 à 12h30.

### MISSION LOCALE / BUREAU DE L'EMPLOI

**Centre Marcel Cerdan.....04 91 65 82 20**

Informations sur la recherche d'emploi, la formation, le logement ou les questions de santé : accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

### PIJ (Point Information Jeunesse)

**Centre Marcel Cerdan**

**Tel :.....04 91 65 82 27**

**Fax :.....04 91 65 82 26**

### CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Le Centre social assure une permanence de la CAF tous les jeudis matin de 9h à 11h30. Réception des usagers sans rendez-vous par un agent administratif et sur rendez-vous par une assistante sociale (le lundi, mardi et jeudi matin et le mercredi après-midi en contactant le 04 91 05 54 97)

#### Centre Social

**93 avenue François Mitterrand**

**La Gavotte.....04 91 51 08 60**

### ADIL

L'Agence départementale pour l'information sur le logement des Bouches-du-Rhône assurera une permanence tous les 1<sup>ers</sup> mardis de chaque mois de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

**Antenne de Vitrolles : bâtiment la Ginestière (quartier des Plantiers)**

**ADIL des Bouches-du-Rhône**

**.....04 96 11 12 00**

### ERRATUM

L'heure du conte animée par les bibliothécaires jeunesse autour de l'automne est prévue, non pas le 25 mais le **mercredi 18 novembre** à 10h30, médiathèque des Pennes et à 15h, bibliothèque de la Gavotte (04 42 02 95 13).



## MARCHÉ DES PENNES

**Il marche du tonnerre !**

**D**epuis plus d'un mois, quelque chose a changé le mercredi matin dans l'atmosphère du village des Pennes. Le rituel du marché est immuable et récurrent : les premiers forains s'installent avant 7h sur l'emplacement déterminé par le placier, le long de l'avenue Victor Hugo, sur le chemin de la

acheter des tomates ou une toile cirée, on vient se ressourcer, communiquer avec des gens qu'on voit peu, se plonger dans un lieu de vie tel qu'on en rêve parfois dans notre quotidien hypercommuniquant et ultra-technologique. "Ici, il a suffi de 40 étals de forains pour que la vie revienne magiquement", note en riant un commerçant. "Et

même si pour tel ou tel d'entre nous, il y a un peu de concurrence avec les forains, il y a surtout émulation, et avec le monde qu'il y a le mercredi on s'y retrouve toujours." Et c'est pareil chaque semaine - hormis la présence d'un orchestre et le discours du maire - ; l'ambiance, l'odeur, le rythme et la convivialité n'ont pas changé d'un iota. "On aurait pu croire que ce



Ferme, devant l'école Castel Hélène ou encore sur la place Léon Depeyres. Parfois, il n'est pas 8h que déjà les premiers visiteurs du marché se pressent. L'animation monte d'un cran dans les allées vers 10h environ pour ne s'éteindre progressivement que vers 13h30, alors que les derniers forains partis, l'équipe de nettoyage intervient pour rendre au vieux village son aspect de chaque jour.

**Le petit marché aux allures de grand**

Tout a commencé le 23 septembre dernier. Le premier marché essayait avec succès les plâtres, tout étant réglé dans les moindres détails depuis des semaines. "On se demande déjà comment on avait pu s'en passer", commentait alors en riant un riverain, au vu de l'animation qui régnait ce matin-là. Car on ne vient pas sur ce genre de marché simplement

**"Il suffit de 40 étals de forains pour transformer notre village en véritable lieu de vie"**

serait un petit marché", remarquait un groupe de riverains, "et puis non, il est déjà très grand, et il va prendre encore de l'ampleur au fil des mois, c'est certain !"

**Edito****L'espace famille rencontre son public**

Dès son premier mois de fonctionnement, "l'espace famille" qui permet uniquement pour le moment de régler des factures de cantine par internet, a reçu de votre part un accueil formidable. 50 % des factures que nous avons envoyées ont été réglées par internet. Mieux encore, un grand nombre d'entre vous a demandé à recevoir ces factures directement en ligne sous format numérique. Ce qui permet à toute la collectivité d'éviter le gaspillage papier. Cet "espace famille" est le fruit d'un long travail et d'une longue réflexion que j'ai initiés dès le début de notre mandat. Dans notre programme, nous avons promis de rapprocher nos services publics de ses usagers pour vous faciliter la vie. Votre enthousiasme à utiliser ces services prouvent que nous avons vu juste. Dès lors, j'ai demandé à tous les services municipaux de s'engager dans cette voie pour pouvoir, le plus tôt possible, vous proposer de nouvelles facilités. Non seulement ces moyens de gestion moderne vous font gagner du temps mais ils font aussi gagner de l'argent à toute la collectivité. En identifiant vos besoins au plus près, nous pouvons effectuer des prévisions plus justes, en renforçant les moyens de contrôle nous arrivons à réduire les petites fraudes donc à être plus équitables. Grâce à cela et si la bonne santé de ce système se confirme, nous allons sans doute réussir à ne pas augmenter nos tarifs l'année prochaine car nous aurons maîtrisé nos coûts de gestion. C'est l'exemple même d'une opération où tout le monde est gagnant.

**Michel AMIEL**  
Maire des Pennes-Mirabeau



## De l'or sur les planches

René et Nicole Fabre, Pennois de très longue date, ont fêté cet été leurs noces d'or. René était menuisier à la Gavotte avec son père Lucien. Quant à son épouse Nicole, elle a longtemps été professeur de mathématiques, notamment au collège Sainte-Elisabeth. Leurs trois garçons Jean-Luc, Frédéric et Pierre leur ont donné 7 petits-enfants, et toute cette grande famille est domiciliée sur la commune.

## NATURE

# Cathy : la passion des chevaux



Cathy Elorriaga, charmante pennoise de 45 ans, est littéralement pétrie d'amour pour les chevaux. Et aussi pour les chèvres, chiens, chats, poules et autres lapins. Le cœur de cette blonde énergique parle toujours le premier et craque facile-

ment pour les animaux. "Mon premier cheval, Pointillé, était destiné à la boucherie. Je l'ai acheté pour lui offrir une retraite heureuse. Depuis il y en a eu plein d'autres et je m'organise pour les rendre tous heureux." Sa petite propriété de la Voilerie est en bordure du parc des Barnouins. Son époux entraîneur partage la passion de Cathy. Pour faire face à l'entretien très coûteux de ses animaux, Cathy a créé une

association, Sunshine Poneys. Elle propose l'accueil des enfants pour des anniversaires "bien plus originaux que dans un fast-food", mais aussi des balades en poney, et diverses animations.

Renseignements : 06 11 71 35 44.



Léa Baldaccini, Pennoise de 17 ans, est partie cet été avec une vingtaine de jeunes Français pour un circuit organisé par l'association "Cousins d'Amérique". Deux semaines fantastiques à la découverte de l'Ouest américain, quel ado n'en a pas rêvé ? Lorsque la jeune fille télépho-

## UN CRI D'AMOUR POUR LÉA

# Des vies brisées

nait, enthousiaste, à Nathalie et Gilles, ses parents, c'était pour exprimer sa joie de découvrir grâce à eux des paysages grandioses et de grandes villes mythiques. Le rêve américain s'est brisé brutalement sur une route monotone entre Las Vegas et la vallée de la Mort. Le 22 août, la conductrice de l'un des trois vans somnole un instant et le véhicule fait plusieurs tonneaux. Dans l'accident, quatre adolescents sont blessés et deux jeunes filles y laissent leur vie. "Le monde s'écroule sous vos pieds lorsqu'on vous appelle à trois heures du matin, explique Nathalie, pour vous dire que votre fille est

décédée." Un fait divers chassant l'autre, les médias français n'en parleront plus au bout de deux jours. Restent la peine immense, la douleur et le vide incommensurables pour Nathalie et Gilles, pour Manuela, la petite sœur de 11 ans, pour toute une famille et d'innombrables amis.

Lesquels sont présents et continuent d'entourer le couple. Tous ont tenu à accompagner la jeune fille dans sa dernière demeure, lors d'une cérémonie terriblement émouvante. Nathalie et Gilles : "nous tennons à remercier les très nombreux Pennois, maire en tête, qui, dans une formidable chaîne d'amitié partagent notre douleur. Avec un merci tout particulier à Sylviane Finalteri, présidente de l'Amicale des Pennes-Mirabeau, qui spontanément, a prêté son caveau situé au cimetière des Cadeneaux." Dans leur blog [www.leamonamour.com](http://www.leamonamour.com), outre de très nombreux témoignages, on trouvera la volonté du couple "de se battre farouchement pour connaître toute la vérité sur les circonstances de la mort de Léa, qui départageront de fait les responsabilités. Cela ne nous rendra pas notre fille, mais nous souhaitons des sanctions exemplaires. Cet accident n'a rien à voir avec la fatalité, le chagrin et le désespoir de la perte de notre enfant ne nous feront pas baisser les bras."





11 NOVEMBRE

## Le wagon de la paix en forêt de Compiègne

Les jeunes générations ont oublié que le 11 novembre 1918, c'est dans un wagon-restaurant arrêté en forêt de Compiègne, que le document d'armistice a été signé entre Allemands et Français. On allait désormais se parler sans s'entre-

tuer, après quatre années d'une hécatombe sans nom laissant sur son passage des millions de morts et de blessés. Ils sont vraiment très âgés, ceux qui ont connu cette époque. Le mercredi 11 novembre, la commémoration de la fin de la première guerre mondiale aura lieu dès 9h40 à La Gavotte, 10h aux Cadeneaux, 10h30 devant la médiathèque Albert Camus, et 11h30 au square Francis Malausse.. Renseignements : service événement au 04 42 02 24 10.



### Christiane au secours des "issues"

Depuis plus de 42 ans, les Pennois se sont habitués à voir à La Gavotte, le long de l'avenue principale, l'enseigne Graines et issues. Depuis un mois seulement, les jardiniers peuvent s'adresser à Christiane Aureille, la nouvelle gérante, pour qui les mots *mouture*, *blutage* et autres *issues* n'ont pas de secret. Christiane dispose de tout ce qui est nécessaire dans l'univers des plantations, mais aussi dans l'alimentation animale. Elle a même élargi encore sa gamme de mille et un produits utiles à tous.

Société pennoise de distribution agricole, 91 avenue François Mitterrand. Tel : 04 91 51 08 53

# Téléthon

4 ET 5 DECEMBRE 2009

## Les recettes dans le même panier (de basket) !

Transformer la recherche génétique en médicaments, c'est la formidable aventure humaine du Téléthon, qui mobilise nos énergies les deux derniers mois de l'année. Avec un temps fort les 4 et 5 décembre prochains. Le coordinateur 2009 est Jean-Luc Fabre, président de l'ESPM basket : "Il ne faut pas hésiter à dire que le but ultime est de mettre dans le panier le maximum d'argent pour la recherche. Cette année encore, nous mobilisons tous les Pennois de bonne volonté et plus spécialement les jeunes écoliers et collégiens." Avec l'Association française contre les myopathies, Jean-Luc Fabre saura transmettre son énergie bondissante. Notamment le 4 décembre au gymnase Alain Colas qui accueillera les Crazy Dunkers, acrobates



basketteurs de haut niveau international. Il suffit de rappeler que l'on a fait appel à eux notamment pour la clôture des Jeux olympiques de Pékin. Le détail des nombreux "événements Téléthon" se trouve sur le site de la ville [www.pennes-mirabeau.org](http://www.pennes-mirabeau.org). Ou par téléphone au 06 15 54 81 84.



### Animation médiévale à La Gavotte

Le 26 septembre dernier, l'association des commerçants de La Gavotte faisait bouger tout un quartier ! Le grand repas médiéval sur la place de la mairie annexe, était agrémenté de nombreuses animations hautes en couleurs, en costumes et maquillages, avec la complicité de l'association La Porte des Etoiles.

## NOUVEL HÔTEL DE VILLE

**Rendez-vous dans deux ans !**

**Regrouper la plupart des services administratifs de la mairie sur un nouveau site, il en est question depuis plusieurs décennies. Un lieu fonctionnel, central et accessible faciliterait la communication non seulement entre les services, mais aussi avec les administrés. C'est fait et entériné, la décision est prise, et le projet lancé. Le nouvel hôtel de ville verra le jour dans deux ans.**

Il est très beau le château du marquis de Vento qui domine fièrement le vieux village des Pennes depuis le 16<sup>ème</sup> siècle. Mais pas vraiment fonctionnel en tant que mairie, ce qui oblige la ville à voir ses services municipaux se morceler et s'éparpiller sur tout le territoire. Les agents sont bien souvent à l'étroit dans des locaux inadaptés, ce qui génère en outre inconfort de réception pour les Pennois qui doivent effectuer des démarches. Quant aux personnes à mobilité réduite, la mairie actuelle leur est totalement inaccessible. Certes, la circulation des informations existe par nature sur internet, et le site de la ville [www.pennes-mirabeau.org](http://www.pennes-mirabeau.org) rend chaque jour des services considérables et irremplaçables aux administrés. Cela devrait être encore plus vrai au fil des mois. Mais dans bien des cas, rien ne saurait remplacer le contact

humain. Lorsque des personnes âgées montent à la mairie chef lieu, et le terme "monter" prend ici tout son sens physiquement essoufflant, et doivent être finalement orientées par exemple sur le ser-

un des plus grands territoires communaux du département ne peut plus se contenter de locaux étroits, parfois vétustes, et dispersés. Pendant ses mandats successifs, mon prédécesseur Victor

### **Le nouvel hôtel de ville sera un ensemble fonctionnel, clair, bien situé et totalement accessible**

vice urbanisme aux Cadeneaux, ou la mairie annexe de La Gavotte, on peut imaginer leur déplaisir. Idem pour les livraisons, et plus généralement pour la circulation des informations entre les différents morceaux du puzzle, et entre les administrés et la maison commune. "D'autre part, souligne le maire Michel Amiel, cette configuration a toujours généré des coûts de fonctionnement importants. Une ville de plus de 20 000 habitants implantée sur

Mellan avait fait étudier diverses possibilités mais aucune ne s'était révélée vraiment techniquement intéressante. Lors de mon premier mandat, la mise en vente par EDF de son ancien centre de formation aux Cadeneaux nous a ouvert de nouvelles et fort belles perspectives." Le Pennois d'octobre 2005 vous informait de l'achat par la ville de ce centre de formation, implanté sur 25 000 m<sup>2</sup> d'un espace boisé magnifique en plein cœur de la



commune. Restait à exploiter au mieux les potentialités de ce site, dans l'intérêt des Pennois en général, des élus et des agents. L'étude complète a pris du temps, temps nécessaire à la hauteur des enjeux, car chacun comprend qu'il s'agit véritablement d'un investissement pour l'avenir.

## Un beau projet, à taille humaine

Le nouvel hôtel de ville sera installé en bordure de la RD113, au cœur du quartier des Cadeneaux, c'est-à-dire en position quasi centrale par rapport à la commune. "Après des décennies de recherche d'un site adéquat, la ville a souhaité prendre le temps nécessaire pour être en mesure

adjointe du maire. Pour un coût exact de 5 344 246€ en ce qui concerne la partie bâtie. Anne Lévy, l'architecte marseillaise retenue (cabinet Levy-Magnan) lève le voile sur le grand projet : "Tout a commencé pour notre cabinet par un concours de projets architecturaux en 2008. Notre projet a été retenu et la mission nous a été confiée avant l'été 2009. Je dois dire que les relations entre l'architecte que je suis et le maître d'ouvrage ont été dès le début marquées par l'écoute et la transparence. C'est d'autant plus remarquable que ce n'est pas toujours le cas. Pour la petite histoire, le choix initial de réhabiliter tous les petits bâtiments existants ne me paraissait pas idéal. Nous avons abouti à l'idée que l'on peut conser-

qui inspirent élégance et sérénité, avec une bonne intégration devant un espace boisé."

## Faites entrer la lumière !

L'une des volontés précises d'Anne Lévy a été de faire entrer au maximum la lumière dans le bâtiment au travers de généreux volumes. A la fois en espace et en hauteur, sans dépasser 7,5m sur deux niveaux. "C'est pourquoi le bâtiment bureaux est relié par une galerie couverte, fermée, et transparente. Ce bâtiment apparaît comme un satellite du bâtiment principal, les deux volumes se répartissant de part et d'autre d'une grande façade vitrée d'accueil et du parvis". Pour sa part, Gilles Fina, directeur des services techniques insiste sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, "qui est assurée depuis le parking jusqu'à la totalité des salles et bureaux." Gilles Fina dévoile une partie de l'avancement du projet. "Tout va commencer par la démolition des petits bâtiments EDF. Pour cela, nous lançons en février 2010 un appel d'offres. Tout devra être terminé pour juin 2010, démarrage du chantier de construction de l'hôtel de ville. Lequel devrait se terminer avant la fin de 2011." Anne Lévy est une architecte enthousiaste : "Il est vrai que le projet est très mobilisateur et que je suis ravie de travailler avec l'équipe de la ville. Cela ne se limite nullement à remettre des plans, c'est un long chemin qui n'est pas encore terminé. J'ai même été consultée sur le mobilier, ce qui n'est pas si ordinaire. Tout cela donne envie au plus haut point de vous satisfaire, avec une image identifiable dynamique et mesurée de la fonction publique !" Rendez-vous est pris pour dans deux ans. Le château du marquis de Vento retrouvera alors toute sa place dans le paysage de crèche du vieux village, et les Pennois auront un hôtel de ville accessible et communicant, fruit d'une architecture contemporaine contrôlée. Celui qu'ils attendent depuis les années soixante !

L'ANCIEN CENTRE DE FORMATION EDF AUX CADENEUX QUI ACCUEILLERA LES LOCAUX DE LA NOUVELLE MAIRIE



*"Je suis ravie de travailler avec toute une équipe sur un projet très mobilisateur. Nous partons sur un long chemin avec pour les Pennois une image de la fonction publique identifiable, dynamique et mesurée"*

**Anne Lévy, Cabinet Levy-Magnan**

de proposer aux 20 406 Pennois une mairie digne de ce nom, soit un véritable lieu de service et de prise de décisions, bien entendu, mais également d'échanges et de débats", note Monique Slissa, première

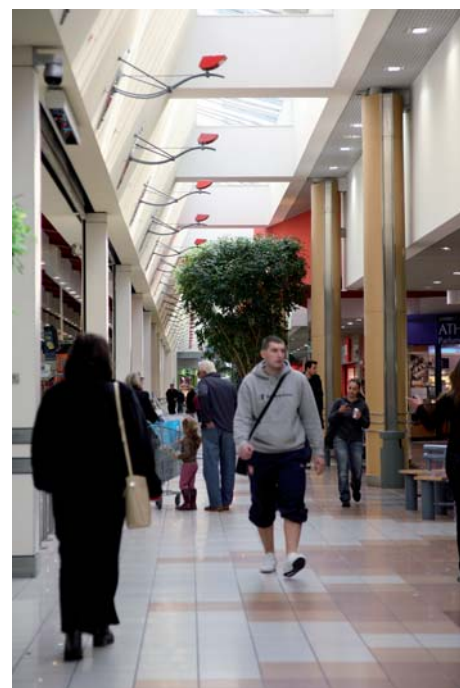
ver un seul bâtiment initial et créer tout le reste, sur plus de 2 600 m<sup>2</sup>. Un tel bâtiment se doit de n'être ni anonyme, ni tape-à-l'oeil. Les matériaux utilisés doivent lui conférer des lignes douces et sobres



## PLAN DE CAMPAGNE

# “Se tourner vers le futur”

Avec la création des périmètres d'usage de consommation exceptionnelle (PUCE), l'époque des conflits et autres luttes autour de l'ouverture dominicale de la zone de Plan de Campagne, si importante d'un point de vue économique et social, sera à ranger bientôt au rayon des souvenirs. Mais, une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, cette autorisation légale d'ouverture du dimanche colle avec une volonté de lancer un nouveau schéma directeur et un contrat local de sécurité qui devrait permettre à cette zone, si populaire, d'entrer dans une nouvelle ère.



C'est fait ! Après des années de luttes et d'actions symboliques afin de défendre l'ouverture dominicale, Plan de Campagne a enfin son sésame légal : le PUCE. Drôle de nom pour la plus grande zone commerciale d'Europe. En fait, ce sigle signifie "Périmètre d'usage de consommation exceptionnelle". La spécificité de Plan de Campagne liée à son régime dérogatoire d'ouverture le dimanche malmené durant de nombreuses années, va en effet pouvoir être enfin "banalisée" grâce à ce PUCE.

Bien sûr, cette reconnaissance légale ne s'adresse pas qu'à Plan de Campagne, mais cette zone est un symbole : "Nous avons été la figure de proue de ce combat pour l'ouverture dominicale, un combat respectueux car cette volonté nous l'avons toujours accompagnée d'un respect vis-à-vis des salariés", souligne Tony Sessine, président du Centre de vie régional (association de commerçants situés sur la zone). Michel Amiel renchérissant sur le sujet : "Nous ne sommes pas favorables au travail le dimanche, mais nous sommes

d'accord sur le côté exceptionnel de l'ouverture comme cela est nécessaire à Plan de Campagne. Et la nouvelle loi reprend la position qui a toujours été la nôtre."

### Une satisfaction partagée

Alors, justement, que dit cette loi instaurant les PUCE - donc le système qui va être adopté à Plan de Campagne - ? Votée le 10 août 2009, elle réaffirme tout d'abord le principe du repos dominical. Ainsi, elle rappelle que le Code du travail

indique que "dans l'intérêt des salariés, le repos hebdomadaire est donné le dimanche". Au niveau des droits des salariés, la partie de la loi concernant le PUCE souhaite les garantir en prévoyant leur volontariat, un repos compensateur et une majoration des salaires. Des obligations anticipées du côté de Plan de Campagne depuis le protocole d'accord signé entre les partenaires sociaux en 2002 et renouvelé en 2007. "Nous sommes satisfaits que les droits sociaux acquis aient pu être préservés à Plan de Campagne. Nous sommes



cependant déçus que les mêmes droits ne soient pas étendus aux zones touristiques, cela crée une injustice regrettable face au travail du dimanche”, indique Michel Amiel.

Ceci étant dit, cette loi vise donc à adapter les dérogations du principe de l'ouverture dominicale dans les communes et zones touristiques et thermales, ainsi que dans certaines grandes agglomérations, pour les salariés volontaires. Ces dérogations concernent, ainsi, les établissements de vente au détail dans un périmètre caractérisé par des habitudes de consommation dominicale et l'importance de la clientèle concernée. Pile poil pour Plan de Campagne ! L'importance du dimanche n'étant pas ici une vue de l'esprit, mais une réalité bien claire : depuis plus de quarante ans, la

proposition de périmètre qui reprend la zone où étaient situés les commerces ouverts le dimanche lui a, donc, été faite. Il devrait donner son accord d'ici quelques semaines puisque le PUCE doit être

tions - et de trouver les bonnes réponses ! - pour le futur. “Nous sommes enfin débarrassés de la polémique pesante de l'ouverture dominicale. Pensons donc à l'avenir car cette zone est un vrai bijou,

schéma directeur à la demande des pouvoirs publics. “Nous avons travaillé à partir du schéma proposé en 2005 par la Communauté du pays d'Aix en intégrant des données importantes selon nous qui sommes

**“Le travail du dimanche ne doit absolument pas être banalisé. En revanche, en ce qui concerne la zone de Plan de Campagne, l'ouverture dominicale est nécessaire. Nous sommes satisfaits que la loi mette fin aux conflits”**

**Michel Amiel**

officiel au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et défini pour cinq années. “Pour nous, c'est une immense satisfaction et cela prouve que nous étions en avance sur notre temps ! Nous sommes fiers des luttes menées car nous avons effectué un travail social vis-à-vis de salariés. D'ailleurs, notre volonté est de rester fermé le lundi pour gar-

mais il faut la remettre au goût du jour. Je suis certain qu'avec l'existant, nous pouvons en faire quelque chose de très moderne, d'actuel. Il faut simplement s'en donner les

sur le terrain au quotidien. Et ces données essentielles, ce sont évidemment des voies de circulation à améliorer et en même temps un besoin d'une nouvelle dynamique visible”,

## Carte d'identité

**220 000 m<sup>2</sup>** de surfaces de vente

**400 établissements** dont 65% sont indépendants, 230 sont implantés sur les Pennes-Mirabeau

**6 000 emplois**

**2 millions** de visiteurs par mois

**22%** des clients viennent de Marseille, 69% du reste du département et 9% de l'extérieur

zone doit en grande partie son succès au dimanche, jour durant lequel 30% du chiffre d'affaire est réalisé !

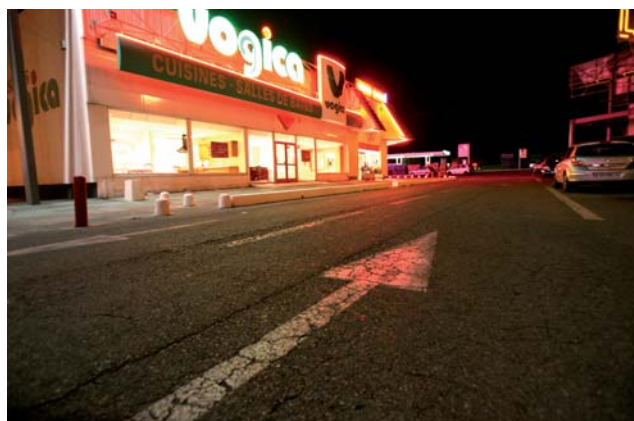
Dernière précision législative : les communes des Pennes-Mirabeau (environ les 2/3 de la superficie totale) et de Cabriès, sur lesquelles est implantée la zone, sont éligibles au dispositif d'autorisation de dérogation à la règle du repos dominical au titre d'un article du Code du Travail, tel qu'arrêté par le préfet, le 2 septembre 2009.

Bref, tout est en place. Enfin presque tout puisque c'est justement au préfet d'entériner officiellement ce PUCE. Une

der l'équilibre économique et social de la zone”, ajoute Tony Sessine.

## Sauter sur l'occasion

Cependant, cet optimisme veut rimer avec réalisme. Car si cette zone a une notoriété incomparable, elle a derrière elle plus de quarante ans d'histoire et il lui faut désormais se moderniser pour entrer pleinement dans une nouvelle ère. Et cette bonne nouvelle législative marque certainement l'occasion d'évoluer. C'est, en effet, peut-être le bon moment de se poser les bonnes ques-



moyens”, indique Philippe Robert, président de l'association Avenir Plan de Campagne qui regroupe les principaux propriétaires privés des terrains de la zone.

Ceux-ci ont, d'ailleurs, joint l'écrit à la parole en établissant un

explique Régis Del Salle, secrétaire général d'avenir Plan de Campagne. Pour Avenir Plan de Campagne, il est clair que dans l'état actuel des voies de circulation, les permis de construire risquent de ne pas être accordés. Alors, les proposi-



tions sont là : pour améliorer l'accessibilité, les rédacteurs de ce schéma pensent, notamment, à la création de deux demi-échangeurs et de deux giratoires et surtout à soulager la "pauvre" RD6 si saturée, par la création d'une voie périphérique et d'un passage inférieur. Quant à la "dynamique visible", les projets ne manquent pas, certains sont en cours, d'autres en prévision. Ainsi, les travaux de construction de Leroy Merlin ont commencé pour une livraison à l'automne 2011 avec à la clé la création de 20 emplois. Même chose pour Les Docks Européens dont les travaux devraient s'achever en février 2010. On peut citer, aussi, la Palmeraie où il y aura 3 800 m<sup>2</sup> de surfaces de vente avec la création de 87 emplois et qui devrait ouvrir fin 2010. Il y a encore l'extension d'Avant Cap avec la création de 170 emplois. L'avenir, c'est également d'autres idées comme Petite Campagne, Les Rigons où l'on parle de 65 000 m<sup>2</sup> de surfaces de vente avec hôtels, loisirs, services et quelque 1 500 emplois créés. "Bien sûr, tout cela est ambitieux, mais si on ne fait que de petites adaptations chaque année, cela ne suffira pas. Il

est important de donner une vraie impulsion", estime Philippe Robert.

### L'importance de la sécurité

D'autant que ce projet de schéma directeur est concomitant d'un autre grand projet attendu depuis longtemps : le contrat local de sécurité (CLS). "Nous comptons beaucoup sur le CLS car les rédacteurs

de ce projet sont venus à notre rencontre et nous avons tenu compte de ce contrat dans notre proposition de schéma directeur", indique Philippe Robert. Il faut dire que dans cette volonté de requalification de la zone, la sécurité des personnes et des biens constitue un axe fort. Une démarche dans ce sens a été initiée dès 2003 et tout le monde espère qu'elle pourra se concrétiser très vite désormais.

Les statistiques plaident pour ce CLS. Ici, la délinquance est passée, entre 2005 et 2007, de 643 à 1015 faits. Malgré cette hausse, les acteurs publics et

privés considèrent que la délinquance est relativement contenue au regard de la taille et de la fréquentation de la zone commerciale. D'ailleurs, la sécurité civile et routière est jugée plus inquiétante que la sécurité publique.

Un plan d'actions a, donc, été mis en place. Il n'est pas question de toutes les citer ici, mais on peut retenir quatre idées directrices. Ainsi, il est envisagé de développer les actions et

encore en organisant des rencontres entre la police nationale et les responsables de la sûreté des grandes enseignes. Autre objectif fort : faciliter la circulation et le stationnement en réglementant la circulation des poids lourds, en aménageant des bandes cyclables, en sécurisant des cheminements piétonniers, en augmentant l'offre de stationnement. Le renforcement de la prévention situationnelle est un autre axe important : améliorer la propreté pour renforcer le bien-être des visiteurs et l'image positive de la zone, renforcer l'éclairage public... Enfin, il est essentiel de rehausser le niveau de vigilance des entités, notamment en sensibilisant les entreprises à la nécessité de posséder un niveau de sûreté suffisant.

Reste la dernière marche... le financement ! Il passe par les collectivités, en particulier la CPA pour les voies de circulation, mais également par des prises de risque par les aménageurs. Les sommes sont évidemment vertigineuses. Mais, Philippe Robert se veut optimiste et décidé : "Avec la résolution du problème de l'ouver-

## Le PUCE (périmètre d'usage de consommation exceptionnelle) doit être officialisé de 2010 à 2015 sur la zone de Plan de Campagne !

la coordination entre les acteurs en confiant uniquement à la police nationale la compétence sur la zone ou

ture dominicale, maintenant je pense qu'on est prêts à se projeter, avec entrain, vers le futur !".





## Lotos de décembre



JOURS	Salle Tino Rossi	Salle Jean Roure	Salle d'Éscrime
Vendredi 11 décembre		Jspm 20h00	Maternelle St Georges 18h00
Samedi 12 décembre		Rugby 20h00	Centre Social la Gavotte 15h00
Dimanche 13 décembre		Tambourin 15h00	
Mercredi 16 décembre	Entraide 13 15h00		
Samedi 19 décembre		Jspm 20H00	Pennes Amitié 15H00
Dimanche 20 décembre		Pompiers Pennes M./Septèmes 15h00	Association culturelle des Arméniens 15h00
Samedi 26 décembre		Les Amis de la Marseillaise 15h00	
Dimanche 27 décembre		Fédération Pêche 15h00	

### VÉLO-CLUB



## Le club aux 95 victoires

**J**o Muscat, président du Vélo-club Saint-Antoine La Gavotte, est un président heureux. Et fier de son équipe au grand complet car la saison 2008-2009 a propulsé son club au plus haut niveau avec 95 victoires et 35 titres.

Extraits du florilège :

- club vainqueur par équipe

pe de la Ronde des minimes et du Tour des Bouches-du-Rhône cadets 2009

- Jade Wel et Dylan Maldonado, respectivement championne et champion des Bouches-du-Rhône

- Magali Baudacci (en photo), médaille d'or de vitesse par équipe junior

filie au championnat du monde à Moscou le 12 août dernier

- Magali Baudacci, médaille de bronze du 500 m départ arrêté au championnat d'Europe à Minsk (Biélorussie) en juillet dernier.

Vélo-club Saint-Antoine La Gavotte, renseignements : 04 42 02 65 34.

### YOGA

## Un concentré de bonnes postures !

**F**aut-il placer le hatha-yoga dans la rubrique sport ou sur une page culture ? Nous ne méditerons pas sur ce thème. Toujours est-il que les bienfaits du yoga dans notre vie quotidienne sur les plans physique et mental sont indéniables. Essentiellement lorsqu'il est enseigné sérieusement, et c'est ce que propose Lucyna Karch depuis une bonne quinzaine d'années. L'association Résonance organise des cours le mardi de 18h à 19h à l'Espace Tino Rossi. En tout petit comité, pour une meilleure assimilation de l'enseignement.

Renseignements : 04 42 02 82 73.





## Les Pennes-Mirabeau unis pour l'avenir

Lors de notre dernier Conseil municipal notre groupe a souhaité qu'une motion soit prise pour déplorer la disparition d'une institution peu connue mais extrêmement importante, celle du "Défenseur des enfants". Il faut le rappeler, notre commune a été désignée "Ville amie des enfants" par L'Unicef voilà 3 ans. Cette distinction marque la volonté des Pennes-Mirabeau de donner toute leur place aux enfants. D'ailleurs, nous allons fêter en novembre le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention internationale des Droits de l'enfant. C'est précisément ce moment-là que le gouvernement a choisi pour supprimer cette institution ou, plus exactement, la fondre dans une autre organisation au contour d'ailleurs assez flou : le Défenseur des droits. Évidemment, nous sommes conscients que la disparition du Défenseur des enfants ne va pas émouvoir outre-mesure l'opinion publique. Cela même si ce défenseur agissait surtout en direction des enfants et avait été saisi de 20 000 dossiers depuis l'année 2000, dont une bonne partie directement par des enfants. La disparition dans le silence de leur défenseur montre justement combien les enfants éprouvent des difficultés à être pris en considération et donc combien un défenseur spécifique pouvait être important. L'un des objectifs majeurs de cette institution était de faire entendre la parole des enfants considérés comme tels et pas simplement comme de petits adultes. Le gouvernement a décidé de noyer cette parole sur l'autel d'un règlement de compte politique car la défenseur actuelle ne leur convenait plus. Il s'agit ni plus ni moins d'une nouvelle manifestation du cynisme sarkozyste. Ainsi petit à petit, la société plus juste et plus solidaire que des générations se sont acharné à construire est détruite par touches plus ou moins grossières. Jusqu'ou ?

## Groupe UMP

La votation citoyenne sur la Poste organisée par la gauche et l'extrême gauche soutenue par la mairie des Pennes Mirabeau est une véritable mascarade. En effet, certains Pennois nous ont rapporté les "échos" qu'ils ont entendus dire afin de les inciter à prendre part à ce vote : "que leur Poste fermera, si la loi passait". Ceci est absolument faux. Ces méthodes qu'utilise la gauche sont bien connues : on ment sur les objectifs, on bourre les urnes sans aucun contrôle et l'on tire des conclusions erronées de ces résultats que l'on présente à la population comme une vérité absolue.

Nous, nous n'avons pas la même définition de la démocratie.

\*1ère certitude : La Poste doit se réformer pour ne pas mourir. Le Changement de statut est nécessaire pour pouvoir bénéficier de fonds nouveaux et certainement pas pour la privatiser, comme l'affirment certains ! C'est vital pour la Poste qui devra prochainement affronter la concurrence Européenne.

\*2ème certitude : Le nombre de courriers envoyés diminue, le nombre de colis envoyés augmente, il faut donc investir pour rester concurrentiel et ne pas devenir un sous traitant des autres postes Européennes. Les socialistes et les communistes pointent vite du doigt le gouvernement en l'accusant par avance de vouloir privatiser la Poste. Ils ont oublié de vous dire : Au temps où ils étaient au pouvoir, c'est Lionel Jospin associé à Mmes M-G Buffet et D Voynet qui ont privatisé, en 1997 France Télécom, 1999 Air France, 2002 les Autoroutes du sud de la France et aussi Air France, EADS, l'Aérospatiale, la Gan, Thomson... et adopté la directive 97/67/CE du 15 décembre 1997, permettant la libéralisation des services postaux en 2011... Ils y sont bien allés de leur vague de privatisations...

Il est quand même regrettable, que le Maire des Pennes Mirabeau ait inscrit à l'ordre du jour du dernier conseil municipal : le vote d'une motion contre la réforme de la Poste. Nous en avons demandé le retrait, n'ayant pas obtenu satisfaction, nous avons refusé d'y participer.

Permanence des élus UMPennois : le 1<sup>er</sup> jeudi du mois de 10h à 12h mairie annexe de la Gavotte. Nous contacter : tél : 06.14.61.20.35 - E-mail : contact@umpennois.com - Site: www.umpennois.com

## Ensemble pour les Pennes-Mirabeau

Au cours de la séance du 29 septembre 2009, le Conseil Municipal a été appelé à se prononcer sur une motion proposée par le maire, contre la privatisation de "La Poste" et pour la tenue d'un référendum sur le service public postal.

J'ai soutenu cette motion et m'en explique : Je suis un client fidèle de "La Poste" depuis 1966. J'ai beaucoup apprécié l'époque où le service postal était basé sur le service rendu, où l'on prenait le temps de parler, où "le Facteur" comptait presque comme un membre de la famille qui partageait les bonnes et les mauvaises nouvelles. Une seule ombre au tableau, l'attente aux guichets de l'ancienne poste. Aujourd'hui les choses ont bien changées. Les facteurs sont pris dans une valse, organisée sans doute par leurs responsables, ce qui crée des difficultés dans la distribution. Le facteur qui doit s'adapter au pied levé à la tournée, oublie quelques fois de sonner et laisse un avis de passage qui oblige à se rendre à la poste pour retirer le courrier. Quant à la poste, si nous pouvions espérer que le maire de l'époque ferait construire un nouveau bâtiment correctement adapté aux services, nous constatons qu'il avait sans doute oublié de tenir compte de l'augmentation de la population, ce qui se traduit à nouveau actuellement par des locaux trop exigus. S'il est vrai que mon mécontentement appelle à une meilleure organisation de "La poste" je ne crois pas que l'on puisse y parvenir par son changement de statut. Mes convictions sont basées notamment, sur l'expérience vécue à "France-Télécom" par un membre de ma famille. A ma connaissance, cette branche de l'ancienne maison P.T.T n'a pas été améliorée depuis sa privatisation. Enfin, je redoute que ce changement de statut, ne soit que la première étape d'une opération boursière juteuse sans intérêt pour le service public. J'ajoute : qui pourrait assurer aujourd'hui, que les relations humaines après privatisation de "La Poste", au sein de ce service éminemment public, ne seront pas les mêmes qu'à "France-Télécom" ?

Gilbert POUSSEL

## Groupe Pennes-avenir

Le 29 septembre le Conseil Municipal des Pennes Mirabeau avait à se prononcer sur 31 délibérations et 2 motions.

Parmi celles-ci, le rapport 2008 sur le prix et la qualité du service des déchets ménagers était soumis à débat, prolongeant le billet que notre groupe a rédigé le 15 septembre pour une publication au mois d'octobre. Nous nous sommes abstenus lors du vote de cette délibération après un débat argumenté expliquant en substance que nous acceptions l'augmentation de la taxe pour peu que le service rendu soit à la hauteur des attentes des administrés, ce qui à ce jour n'est manifestement pas le cas. A l'issue de ce Conseil, nous apprenons la tenue d'une réunion en présence des responsables de la CPA (Communauté du Pays d'Aix) chargés de la collecte : cet échange qui a eu lieu le jeudi 1<sup>er</sup> octobre a permis d'améliorer certains aspects du service dont nous vous tiendrons informés.

Une autre délibération, approuvée par notre groupe, portait sur le futur Contrat Local de Sécurité pour Plan de Campagne. Nous avons pointé certaines des lacunes de ce projet dont le financement n'est pas arrêté : les questions de transport (ferroviaire et routier) et de services publics (forces de police nationale et service postal) n'y sont que survolées alors que le groupe Pennes Avenir veut en faire l'axe majeur de sa mise en œuvre.

La motion contre la privatisation de la Poste et pour la tenue d'un référendum a clôturé cette soirée sur une note optimiste : le Parti Communiste, le Parti de Gauche, le Parti Socialiste sous la houlette du Maire de notre commune, avaient décidé de faire urnes communes afin de recueillir le vote des pennois, qui se sont présentés nombreux (plus de 1800) sur les différents lieux qui leur ont été proposés afin d'apporter une réponse claire à leur attachement à un véritable Service Public Postal.

Serge Baroni et Marc Galland

## ANNIVERSAIRE FESTIF

# “J'ai des droits !”, dit l'enfant

Les enfants. Les nôtres et ceux des autres, et puis les jeunes du monde entier. Ceux à qui on a coutume de dire depuis des générations “fais tes devoirs !”, nous rappellent ce mois-ci qu'ils ont aussi des droits face aux dangers spécifiques qu'ils peuvent rencontrer.



La “Convention internationale des Droits de l'enfant”, est un document important édité par l'ONU en novembre 1989. Ce texte, ratifié par 192 pays du monde, a donc 20 ans ce mois-ci. Notre ville, qui est “Amie des enfants”, marquera avec solennité et de façon festive du 16 au 22 novembre ce 20<sup>ème</sup> anniversaire par une série d'actions marquantes. Animations préparées depuis des mois par les équipes des services jeunesse et petite enfance, par la ville, par l'Unicef, et par les jeunes eux-

mêmes. Morceaux choisis et temps forts de cette commémoration : lundi 16, conférence de Marcel Rufo, à 18h30, salle Tino Rossi. Entrée libre sur réservation au 04 42 09 37 80. On ne présente plus ce très médiatique pédopsychiatre, expert dans les relations adultes-adolescents. Vendredi 20, le Jas Rod met les jeunes à l'honneur dès 18h30, avec un grand procès littéraire, suivi à 19h30 de la remise des prix du concours de lecture organisé par les Amis des arts et à 20h par les Trophées de la jeunesse.

## Le droit de faire la fête !

Samedi 21, la fête est organisée toute la journée au centre Jean Giono, et l'entrée sera libre. Pour les tout-petits, un stand maquillage et de nombreux ateliers. Pour les plus grands, maquillage, sculptures sur ballons, présentation d'instruments géants, animations-lecture, atelier “santé dans l'assiette”. Sensibilisation au langa-

ge Braille, à la langue des signes et aux dangers de la maison, calligraphie végétale, fabrication de divers outils. Parmi cent événements : projections de films en continu, atelier graph et présentation du journal Zap'ados. Le programme détaillé de cette semaine festive consacrée aux droits de l'enfant est en téléchargement sur [www.pennes-mirabeau.org](http://www.pennes-mirabeau.org).

## Syndicat d'Initiative

### BROCANTE PRO RECTIFICATIF

**7 et 8 novembre** Rencontre avec des professionnels pour la XXV<sup>ème</sup> édition, salle Tino Rossi et non du 19 au 25 octobre comme annoncé précédemment. Vous y trouverez un vaste choix entre meubles peints, bibelots, arts populaires, produits d'ébénisterie, tapissier en meuble etc...

### FOIRE AUX SANTONS

Ne manquez pas ce rendez-vous les **14 et 15 novembre** salle Tino Rossi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 avec des santons crèches, habillés, des accessoires et décors de crèches.

Les enfants seront à la fête durant ces deux journées avec la venue du Père Noël de 15h00 à 17h00 et l'ouverture de l'atelier enfants de 14h00 à 17h00 où ils pourront peindre des petits santons.



### Renseignements

35 bis, avenue Victor Hugo  
Tel : 04 42 02 55 14 / Fax : 04 42 02 94 66  
s.i.lespennesmirabeau@orange.fr  
Ouvert le lundi : 8h/12h, 14h/18h, les mardi, jeudi et vendredi : 14h/18h, le mercredi : 8h/12h.

## AGENDA CULTUREL

**12 novembre, théâtre Henri Martinet**, 21h. La chorale Cantaren nous propose son récital dans le cadre du Téléthon. PAF : 5€

Renseignements au 04 42 02 54 89

**13 novembre, théâtre Henri Martinet**, 20h30. La Clef des chants propose sa soirée théâtre et chant dans le cadre du Téléthon. PAF : 5€. Renseignements au 04 91 46 78 15

**22 novembre, salle Tino Rossi**, 10h-18h. Salon du livre jeunesse : rencontre avec les auteurs et illustrateurs, ateliers créatifs

**27 novembre, théâtre Henri Martinet** 20h30. “Six hommes grimpent sur la colline”. Entrée libre, réservations : service culture au 04 42 09 37 80

**28 novembre, salle Tino Rossi**, 17h. La chorale Cantaren propose son spectacle tout public autour de la chanson française de variété. 10€, billetterie sur place.

**28 novembre, gymnase Jean Roure**, 19h. Repas-spectacle et soirée

dansante dans le cadre du Téléthon. Coordinateur ESPM basket : 06 15 54 81 84

**29 novembre, église Saint Blaise**, 17h, concert d'orgue tout public. Réservations au 04 42 02 51 04

**30 novembre, école de musique Pierre Barbizet**, 18h30. Le département des cordes propose une ballade musicale. Le

**2 décembre**, ce sera le département guitares et vents à 18h et le département piano à 19h. Dernière ballade le **3 décembre** à 18h30 par le département des musiques actuelles

Pour les élèves de l'école de musique dont le travail est finalisé, deux scènes ouvertes sont proposées : le **1<sup>er</sup> décembre**, au **Jas Rod** à 20h45, sur les rythmes de jazz et salsa, et le **4 décembre**, toujours au **Jas Rod** à 20h45, sur les rythmes des musiques actuelles. Ces scènes ouvertes sont réalisées dans le cadre du Téléthon avec les associations Mouv'art et Musique envie.





NOUVEAU

## Le Centre social sort de ses murs

**S**ortir de ses murs pour aller directement au devant des jeunes, au pied des immeubles, c'est une volonté du Centre social, en partenariat avec la Ville et avec l'ADDAP (association départementale de prévention de la délinquance). Le mercredi 7 octobre, le Centre social s'installait au parc Saint-Georges. Les animateurs ont proposé des activités variées comme mix, graph, taekwondo, skate et contes. Marie Thidet, responsable de cette action, s'est montrée satisfaite d'entrer en contact directement sur leur lieu de vie avec un plus grand nombre de jeunes qui ne se déplacent pas toujours volontiers.

**Centre social des Pennes-Mirabeau, 93 avenue François Mitterrand, La Gavotte. Tél : 04 91 51 08 60.**

### Rencontres

**Lundi de 10h à 13h** : rencontres individuelles pour l'organisation des vacances familles

**Vendredi 20 novembre** : "Thé café

débats" de 15h à 17h, salle d'activités de l'Espace 98 sur le thème "Mangez sans vous priver" suivi d'un repas à partager à 19h où chacun apporte à boire et à manger.

### Sorties culturelles

**18 novembre**, de 9h à 18h, journée internationale des Droits de l'enfant au Conseil général de Marseille

**25 novembre**, de 9h à 18h, journée de lutte contre les violences faites aux femmes. Départ place des Tabors.

### Actions caritatives

**9 et 10 décembre**, bourse aux jouets au Pavillon des fleurs. Dépôt le mercredi 9 de 10h à 16h et vente le jeudi 10 de 9h à 15h. Reprise des dépôts le jeudi de 17h à 19h.

**12 décembre**, salle Monaco : loto à partir de 15h

Tous les vendredis après-midi, une friperie est ouverte place de la Poste de La Gavotte.

Bourse aux livres, salle d'activités de l'Espace 98 le vendredi une fois tous les quinze jours

Distribution de l'aide alimentaire sous dossier d'inscription

### Secteur enfance

**Mercredi de 9h à 12h**, atelier contes et éveil musical (3/6 ans)

**Mercredi de 15h à 17h**, atelier arts plastiques (7/10 ans)

### Secteur jeunes

**Vendredi de 17h à 18h30**, atelier théâtre 11/17 ans

**Mercredi de 14h à 17h**, atelier informatique 11/17 ans

**Mercredi de 14h à 16h30**, atelier skate et art 8/14 ans

**Mercredi de 18h à 19h30**, atelier mix et scratch 11/17 ans

**Lundi et jeudi de 17h à 18h30**, soutien scolaire primaire

**Mardi et vendredi de 17h à 18h30**, soutien scolaire collège

# G'ai des droits !



**DU 16 AU 22 NOV 09**  
**LES PENNES-MIRABEAU**

**Conférence - Spectacles**  
**Ateliers d'expression**  
**Salon du livre**